



Champagne-Ardenne, août 2013, un jeune de 19 ans décède alors qu'il remontait le pneu d'une moissonneuse-batteuse dans un champ par écrasement sous la barre de coupe...

Ne restez pas sous vos machines

Le changement d'un pneu agricole, d'une pièce mécanique sous une machine, nécessite l'utilisation de moyens de levage. Ces opérations s'avèrent souvent délicates, et peuvent être, à l'origine de dramatique accident : coincement, écrasement... Certaines règles de sécurité sont négligées.

Cette fiche a pour objectif de faire un constat sur les situations dangereuses rencontrées dans les exploitations agricoles et apporter des mesures de prévention à mettre en place pour les éviter.

LES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS RECENSÉES PAR LA MSA

- Travail sous une charge en élévation sans calage de sécurité,
- défaillance du calage (rupture, glissement, enfoncement...),
- utilisation d'un appareil de levage inadapté ou en mauvais état,
- course de levage du cric insuffisante,
- co-activité,
- rupture du dispositif d'élingage,
- perte d'équilibre de la charge,
- précipitation, inexpérience.

DES MESURES DE PRÉVENTION POUR ÉVITER CES ACCIDENTS

- être formé et habilité à la tâche à effectuer,
- disposer d'une fosse de visite dans, ou à proximité, de l'atelier, la sécuriser contre le risque de chute quand elle n'est pas utilisée,
- consigner l'équipement avant toute intervention mécanique (retirer la clef de l'engin, apposer un affichage),
- ne pas se tenir sous une charge levée (barre de coupe, chargeur frontal, benne, outil porté) quand son calage n'est pas assuré,
- s'assurer de disposer du matériel nécessaire pour intervenir en sécurité à l'atelier et en cas de nécessité au champ,

- utiliser un appareil de levage adapté (hauteur de levage, capacité, stabilité),
- disposer de cales, de chandelles réglables de manière à protéger le personnel de la descente intempestive du matériel ainsi que d'un déplacement horizontal,
- vérifier les accessoires de levage,
- ne pas être seul, en cas d'intervention mécanique sur une machine au champ,
- en cas de difficulté, contacter un professionnel.

RAPPEL SUR L'UTILISATION D'UN CRIC

- poser le cric sur un sol stabilisé et nivelé,
- s'assurer que la partie de la pièce sous laquelle agira le cric est de résistance suffisante,
- pour réduire les risques de glissement pendant l'élévation de la charge, prévoir des points d'appui en bois,
- placer le cric exactement dans la direction de l'effort et veiller à ce qu'il reste bien d'aplomb pendant la levée,
- au cours du levage, assurer la stabilité de la pièce en adaptant progressivement le calage à la montée,
- après le levage, utiliser cales et chandelles pour soutenir la charge avant que toute personne ne s'engage sous la pièce soulevée.

Réglementation

Les crics, chandelles, élingues, chaînes de manutention... sont considérés comme des accessoires de levage et doivent être vérifiés lors de la mise ou remise en service (examen d'adéquation et épreuve statique), et ensuite tous les 12 mois (examen de l'état de conservation).

DES CONSEILLERS EN PRÉVENTION POUR VOUS AIDER

Les conseillers en prévention de la MSA vous alertent sur les risques importants liés aux interventions sous les machines.

Exemples d'équipements...

Exemple d'équipements permettant d'assurer votre sécurité lors d'un changement d'un pneu agricole.



Mani-roue



Plateaux en bois



Signalétique de sécurité



Jeu de cales



Chandelle de sécurité adaptée aux véhicules agricoles et industriels



Cric 10 tonnes haute levée hydraulique ou pneumatique

Association des Caisses de Champagne-Ardenne

MSA Sud Champagne

MSA Marne Ardennes Meuse

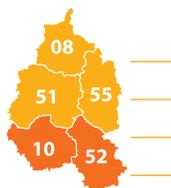
Aube 03 25 43 54 52

03 26 40 88 11

Haute-Marne 03 25 30 26 38

www.msa10-52.fr

www.msa085155.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore